Image not found or type unknown

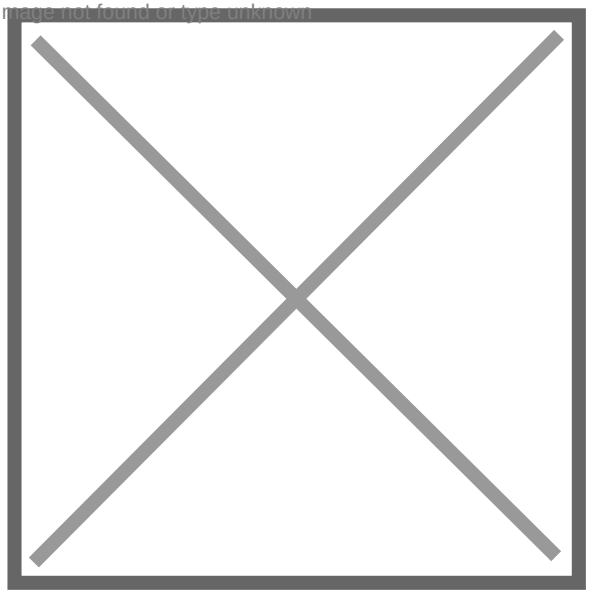

Futur location maison avec travaux

Par **cono**, le **19/03/2011** à **09:52**

Bonjour,
On projete de louer dans une maison individuel que l'on a visité et qui nous plait beaucoup. Mais le soucis c'est que les anciens locataires sont partit dans la nuit en ayant des loyers en retard, cassé des portes de placard, abimé les murs et partis avec les clefs. L'agence immobiliere qui gere ce bien nous informe que le propriétaire ne fera aucuns travaux et que le futur locataire devra faire les travaux et aura droit à un mois de loyer gratuit en echange de ce service. Mon conjoint et moi pensons que 1 mois de loyer(s'evaluant à 715€) est insuffisant vu l'ampleur des travaux à faire : changement des serrures, peinture complete à refaire car c'est du crepi dont plus onereux, porte de placard.... Est ce que ce propriétaire est dans l'illégalité? est ce qu'une agence immobiliere a le droit de demander à ces clients d'effectuer ses travaux? Comment convaincre le propriétaire que ces tavaux lui incombe ?
merci de votre réponse . Dans l'attente....

Par **mimi493**, le **19/03/2011** à **18:59**

Le bail devra comporter la liste des travaux à faire et la contrepartie en loyer
A vous de voir si vous signez ou pas.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés